



Ecole Européenne d'Herboristerie

De grimoires en herbiers, d'encyclopédies en opuscules, découvrez le monde fascinant des plantes médicinales et les secrets de fabrication d'anciens remèdes ...

FORMATIONS E-LEARNING

FICHE D'INSCRIPTION

COORDONNEES DE L'ETUDIANT(E)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

☎ Domicile : ☎ Portable : E-mail :

(N° de téléphone indispensable)

(Adresse de courriel indispensable)

Date de naissance : Niveau académique :

Profession :

FORMATIONS :

- Formation en ligne en "**Herboristerie Traditionnelle**" : 1000 €
- Formation en ligne en "**Phytoconseil en Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales - PPAM**" : 825 €
- Abonnement annuel pour formation en ligne en "**Herboristerie Traditionnelle**" : 95 €
Uniquement accessible aux étudiants diplômés pour la formation en ligne.
- Abonnement annuel pour formation en ligne en "**Phytoconseil en PPAM**" : 95 €
Uniquement accessible aux étudiants diplômés pour la formation en ligne.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Envoyez le **dossier de candidature** (2 fiches d'inscription + copie de la carte d'identité).

L'inscription prend cours dès acceptation du dossier de candidature par le Comité des Admissions et dès réception du paiement effectif des frais de formation.

Les modalités de paiement sont téléchargeables sur notre site internet.

SIGNATURE précédée de la mention obligatoire "**Lu et accepté**"

L'inscription implique l'adhésion automatique au règlement de l'Ecole Européenne d'Herboristerie. Veuillez prendre connaissance de notre règlement.

Date : _____ Signature : _____

SIEGE

Bd Auguste Reyers, 41 bte 5 - 1030 Bruxelles - Belgique
E-mail : ecolys@hotmail.com ■ Site internet : www.ecole-herboristerie.com
BCE: 476.730.254

REGLEMENT RELATIF A L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE DE L'ECOLE EUROPEENNE D'HERBORISTERIE

(1)

1. INSCRIPTION

1.1. INFORMATIONS GENERALES

La Direction de l'Ecole Européenne d'Herboristerie se réserve via le Comité des Admissions le droit après étude du dossier d'inscription, d'accepter ou de refuser une candidature.

L'inscription ne prend cours qu'à la réception du dossier complet d'inscription et du paiement effectif des frais de formation. Conformément à la loi du 5 mars 1965 sur la formation à distance, l'inscription fait l'objet d'une fiche rédigée en 2 exemplaires (l'un pour l'étudiant et l'autre pour l'école). L'Ecole Européenne d'Herboristerie s'engage à fournir un programme, sa durée et le montant des frais de formation. Les frais de commission des mandats postaux ou de virements bancaires internationaux sont à charge de l'étudiant.

1.2. RENONCIATION

Les frais d'inscription restent acquis par l'école même en cas de renonciation de l'étudiant.

2. FORMATIONS

2.1. DUREE DE LA FORMATION

L'étudiant ayant souscrit à l'une des formations en ligne bénéficie d'un accès de 2 ans à la formation en Herboristerie Traditionnelle. Le programme de formation professionnelle de l'Ecole Européenne d'Herboristerie est une prestation ininterrompue. Dès lors, la formation devra être effectuée pendant la période d'accès fixée suivant le règlement.

2.2. REPORT DE LA FORMATION

Tout report relatif à la durée d'accès à la formation en cours de formation sera décliné.

2.3. PROLONGATION DE LA FORMATION

Après obtention du diplôme, l'étudiant pourra souscrire à une prolongation en s'acquittant d'un abonnement annuel de 95 euros sous réserve d'acceptation par le Comité des Admissions.

3. CONDITIONS D'ACCES

3.1. IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE

L'identifiant et le mot de passe permettent à l'étudiant de s'identifier et de se connecter à la formation en ligne. Ceux-ci ne peuvent être changés que sur demande de l'étudiant ou à l'initiative de la Direction Pédagogique.

En cas d'oubli ou de perte du mot de passe, l'étudiant doit se connecter au site :

www.online.ecole-herboristerie.com et cliquer sur "mot de passe oublié".

L'Ecole Européenne d'Herboristerie lui enverra automatiquement son mot de passe via sa boîte de messagerie électronique.

3.2. RESPONSABILITES

L'étudiant est seul responsable de l'utilisation de son identifiant et/ou de son mot de passe.

Il s'engage dès lors à la confidentialité : à ne pas divulguer ses identifiants. Toute transaction effectuée au moyen de l'identifiant et du mot de passe de l'étudiant est réputée être effectuée par lui seul. Toute divulgation ou tentative d'utilisation de ces éléments d'identification personnels simultanément par plusieurs ordinateurs ou personnes entraînera une suspension de l'accès au site voire une radiation d'inscription sans mise en demeure préalable par l'Ecole Européenne d'Herboristerie ainsi que le droit de réclamer en justice l'indemnisation de son préjudice.

4. DISPONIBILITE DU SERVICE

4.1. ACCESSIBILITE

Le site "www.online.ecole-herboristerie.com" est accessible sur le réseau internet 7 jours sur 7, 24 H sur 24 H sauf en cas de force majeure ou de maintenance technique.

4.2. DIFFICULTES D'ACCES

En cas de difficultés d'accès au service, le service technique est joignable par courriel du lundi au vendredi pendant les jours ouvrables.

4.3. INTERRUPTION TECHNIQUE

Aucune interruption provisoire ou définitive, pour quelque cause que ce soit ne pourra donner lieu à une indemnisation ou une contrepartie financière, et ce que l'étudiant soit en cours de formation ou sous abonnement annuel. De même l'Ecole Européenne d'Herboristerie n'est en aucun cas responsable des interruptions techniques liées aux maintenances de notre fournisseur. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable des retards et non exécution résultant d'un cas de force majeure. La force majeure s'entend par tout événement imprévisible empêchant l'une des parties d'exécuter ses obligations : catastrophes naturelles, défaillances, grèves ou maintenances techniques par les fournisseurs d'accès.

REGLEMENT RELATIF A L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE DE L'ECOLE EUROPEENNE D'HERBORISTERIE

(2)

5. EXAMENS

5.1. SESSIONS D'EXAMENS

Les examens ne peuvent être présentés en ligne qu'au terme d'une période minimale préparatoire de 15 mois et maximale de 2 ans. Les examens ne peuvent être représentés qu'une seule fois en cas d'échec moyennant le paiement de frais de session de 75 euros.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

6.1. INFORMATIONS

Toute ressource pédagogique mise à disposition de l'étudiant durant la formation ou l'abonnement de prolongation reste la propriété intellectuelle exclusive de notre établissement. Il en est de même pour toute information interne relative au contenu de ce matériel pédagogique ainsi que de tout échange de courrier et de courriel entre l'étudiant et notre établissement. L'Ecole Européenne d'Herboristerie se réserve le droit d'exclure toute personne lui ayant porté atteinte par copie, divulgation, reproduction ou traduction partielle ou totale ainsi que le droit de réclamer en justice l'indemnisation de son préjudice sans mise en demeure au préalable.

7. REGLEMENT

7.1. REGLEMENT DE L'ETABLISSEMENT

L'inscription implique l'adhésion de l'étudiant au présent règlement dont il reconnaît avoir une connaissance effective et auquel il reconnaît avoir adhéré sans réserve au moment de sa demande d'inscription. L'Ecole Européenne d'Herboristerie se réserve le droit pour des motifs déontologiques, d'incivilités à sa discrétion ou encore de manquements au présent règlement de procéder à une radiation d'office. Les frais d'inscription restent acquis par l'école en cas de radiation de l'étudiant.

8. RESPONSABILITE

8.1. SOURCES PEDAGOGIQUES

L'Ecole Européenne d'Herboristerie met tout en œuvre pour assurer l'exactitude, l'actualité et la fiabilité de ses formations. L'étudiant exonère cependant l'Ecole Européenne d'Herboristerie de toute responsabilité en cas de dommages pouvant résulter des informations contenus dans le matériel pédagogique.

9. VIE PRIVEE

9.1. CONFIDENTIALITE

L'Ecole Européenne d'Herboristerie s'engage à préserver la confidentialité des données personnelles de l'étudiant dans le respect des dispositions légales et réglementaires belges en vigueur dans le domaine de la vie privée. L'étudiant s'engage à garantir loyalement le respect de la renommée de l'Ecole Européenne d'Herboristerie en s'abstenant de donner un avis quelconque à son propos sous tout forum de discussion ou tout autre mode ou support de communication, informatisé ou non. L'Ecole Européenne d'Herboristerie s'autorise à exiger de faire cesser sans délai toute diffusion qui conviendrait à cet engagement et se réserve le droit de réclamer l'indemnisation de son préjudice actuel ou futur, réel ou potentiel, de ce chef.